



N° BLA/57 - 15 janvier 1965

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX OFFICIEL POUR LES CLASSES DU PRIMAIRE EN ALGERIE

Le Ministère de l'Orientation nationale a décidé qu'un enseignement religieux musulman serait donné dans toutes les écoles publiques à partir de l'année scolaire 1964-65. Cet enseignement sera dispensé par les professeurs d'arabe. L'Algérie sera bien ainsi le premier pays engagé dans la voie socialiste à dispenser un enseignement religieux. La Tunisie le fait également mais le socialisme destourien (1960) n'a été promu officiellement qu'après la promulgation en 1958 par le Secrétariat d'Etat à l'Education nationale du programme d'instruction civique et religieuse.

Nous avons d'ailleurs publié dans COMPRENDRE ce programme tunisien aussi bien pour le primaire et le secondaire que pour la philosophie. Il est instructif de s'y reporter pour comparer avec le programme algérien¹. Les directives tunisiennes sont bien plus amples et plus étoffées, Les instructions sont plus détaillées et les heures consacrées à la religion (Coran et Morale) plus nombreuses. Autant que nous puissions nous en rendre compte et en se basant sur le décret tunisien de 1958, alors qu'en Tunisie on consacre (par semaine dans le primaire), en 1^{ère} et 2^{ème} année, une heure pour le Coran et une demi-heure pour la morale, en Algérie, on ne parle que d'une leçon de 20 minutes pour cet enseignement moral et coranique indistinctement ; en 3^{ème} et 4^{ème} année, la leçon sera de 40 minutes, tandis qu'en Tunisie ces 40 minutes sont consacrées au Coran, 20 minutes à la morale et 20 minutes aux actes du culte (ces vingt minutes de chacune des deux dernières matières sont réparties sur deux semaines). En Algérie, séparation du civique d'avec le moral et le religieux en 5^{ème} et 6^{ème} année, avec une heure pour chacun des deux ensembles, alors qu'en Tunisie, l'éducation civique prend une heure, le Coran 50 minutes, la morale et les actes du culte 20 minutes pour chaque toutes les trois semaines.

Les trois points qui résument les objectifs poursuivis par les Algériens sont substantiellement les mêmes que les buts exposés par le programme tunisien mais celui-ci s'étend davantage. Par ailleurs nous retrouvons souvent les mêmes références au Coran et aux hadiths (traditions) mais en nombre bien inférieur dans le programme algérien. Celui-ci apparaît donc beaucoup plus succinct comme nous allons le voir.

La traduction des passages coraniques donnée ici est celle de Régis Blachère (Paris 1957). Nous ajouterons quelques notes et compléments pour préciser et illustrer certains points. Mais on voudra bien se reporter aussi aux notes déjà données lors de la publication du programme tunisien (cf. COMPRENDRE numéros déjà cités).

¹ Blanc, n° 36, 1/9/62, "Le Coran dans l'enseignement primaire officiel en Tunisie ; n° 39, 15/2/63, "La morale dans l'enseignement pflmaire officiel en Tunisie". On pourra voir également pour la suite : n° 50, 1/5/64, "L'instruction religieuse dans l'enseignement secondaire officiel en Tunisie" ; n° 27, 15/2/61, "L'étude de la pensée islamique en Tunisie" (pour la classe de Philosophie).

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX POUR LE PRIMAIRE

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

- a) Éveiller le sentiment religieux de l'élève, lui permettre de comprendre ses devoirs religieux, de les apprécier et de les remplir.
- b) Donner à l'élève une éducation qui soit en conformité avec le milieu musulman qui est le sien.
- c) Préparer l'élève, dans la mesure de ses capacités, à exploiter les trésors de la culture islamique.

PREMIERE ANNEE

Coran :

- ❖ apprendre la Fatiha (sourate 1, La Liminaire) (1).
("Au nom de Dieu, le Bienfaiteur miséricordieux - Louange à Dieu, Seigneur des mondes - Bienfaiteur miséricordieux - Souverain du Jour du Jugement - (C'est) Toi (que) nous adorons, Toi dont nous demandons l'aide - Conduis-nous (dans) la Voie Droite - La Voie de ceux à qui Tu as donné Tes bienfaits, qui ne sont ni l'objet de (Ton) courroux ni les égarés").
- ❖ apprendre les deux prières de conjuration (sourate 113, L'Aurore et sourate 114, Les Hommes) (2).
("Dis : Je me réfugie auprès du Seigneur de l'Aube - contre le mal de ce qu'Il créa - contre le mal d'une obscurité quand elle s'étend - contre le mal de celles qui soufflent sur les nœuds - et contre le mal d'un envieux qui envie") (113).
("Dis Je me réfugie auprès du Seigneur des Hommes - du Souverain des Hommes - du Dieu des Hommes - contre le mal du Tentateur furtif - qui souffle (la tentation) dans les poitrines des Hommes - (tentateur) issu des Djinns et des Hommes") (114).
- ❖ apprendre la sourate Le Culte (112) (3).
("Dis : Il est Dieu, unique - Dieu le Seul - Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré - N'est égal à Lui personne").

Hadiths :

- ❖ La propreté (nadhâfa) fait partie de la foi. Dieu est pur (nadhif) et aime la propreté. Tenez donc propres vos maisons. Cette religion (l'Islam) est fondée sur la propreté (4).
- ❖ Souhaite aux autres ce que tu veux pour toi-même (5).

DEUXIEME ANNEE -

Coran :

- ❖ apprendre toutes les sourates de la fin du Coran jusqu'à la sourate Le Destin (de la 103° à la 114°) (6).

Hadiths

- ❖ 1° L'Islam est fondé sur cinq piliers :
Le témoignage (shahâda) qu'il n'y a pas d'autre divinité que Dieu (Allah) et que Mahomet est son envoyé,
L'accomplissement de la prière rituelle (salât),
Le don de l'aumône rituelle (zakat),
le jeûne du mois de ramadhân,
le pèlerinage à la Maison Sacrée de Dieu (7).

- ❖ 2° Le croyant est pour le croyant comme deux maisons qui se soutiennent l'une l'autre.
- ❖ 3° Le musulman est celui dont on n'a à craindre ni la langue ni la main.
- ❖ 4° Celui en qui on ne peut placer sa confiance n'a pas la foi et celui dont les serments ne comptent pas n'a pas de religion.
- ❖ 5° Personne ne mange une nourriture meilleure que celle qu'il a gagnée de sa main.

TROISIEME ET QUATRIEME ANNEE -

Coran :

- ❖ apprendre le reste des sourates jusqu'à la sourate Le Séisme (99°)(8).
- ❖ autres versets à apprendre (9) :

Sur les droits des parents :

"Ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui et (marquiez de) la bonté à vos père et mère. Si l'un d'eux ou tous deux doivent auprès de toi atteindre la vieillesse, ne leur dis pas : "Fi!" et ne les brusque point; mais dis-leur des paroles respectueuses. - Incline vers eux l'aile de la déférence, par mansuétude, et dis : "Seigneur ! sois miséricordieux envers eux comme (ils le furent quand) ils m'élèverent tout petit" (17, 24-25).

Inciter au bien et s'opposer au mal :

"O mon cher fils ! accomplis la prière ! ordonne le convenable et interdis le blâmable ! sois constant devant ce qui t'atteint ! (Tout) cela fait partie des bonnes dispositions. Des hommes ne détournent point le visage ne va pas sur la terre plein de morgue ! Dieu n'aime point l'insolent plein de gloriole" (31,16-17) (10).

S'entraider pour le bien :

"Entraidez-vous (plutôt) dans la bonté pieuse (birr) et la piété ! ne vous entraidez point (au contraire) dans le péché et l'abus du droit" (5,3),

Comment saluer :

"Quand une salutation courtoise vous est adressée, saluez par une plus belle encore ou rendez-la (simplement)" (4,88).

Préférer les autres à soi-même :

"Ils (les Émigrés à Médine) les préféreront (Les Mekkois venus ensuite) à eux-mêmes, même si la pénurie existe chez eux. Ceux qui se préservent de la laderie de leur âme, ceux-là seront les bienheureux" (59,9).

Nourrir les pauvres : "Ils (les bons) donnaient la nourriture pour l'amour du Seigneur au pauvre, à l'orphelin, au captif. "Nous vous nourrissons (disaient-ils) pour l'amour de Dieu, ne désirant de vous ni récompense ni gratitude" (76,8-9).

L'obéissance à Dieu, au Prophète et aux responsables :

"O vous qui croyez ! obéissez à Dieu ! obéissez à l'apôtre et à ceux d'entre vous détenant l'autorité!" (4,62).

Sur la justice :

"Dieu vous ordonne de rendre les dépôts à leurs ayants droit et quand vous jugez entre les hommes de juger avec justice" (4,61) (11).

De l'utilité du bétail :

"Les chameaux ont par Lui été créés pour vous. Pour vous s'y trouvent vêture et utilités, et nourriture dont vous mangez ; pour vous ils sont orgueil quand vous revenez le soir ou partez le matin ; ils portent vos fardeaux vers une contrée que vous n'atteindriez qu'avec peine. En vérité, votre Seigneur est bienveillant et miséricordieux" (16,5-7).

Sur l'humilité dans ses démarches :

"Des hommes ne détournent point le visage ! Ne va pas sur la terre plein de morgue ! Dieu n'aime point l'insolent plein de gloriole. Sois modeste en ta démarche. Baisse un peu ta voix : en vérité, la plus désagréable des voix est certes la voix de l'âne" (31,17-18) (12).

Premiers principes religieux :

Expliquer brièvement à l'enfant les cinq piliers de l'Islam, en s'appuyant sur le hadith cité plus haut (au programme de la deuxième année).

Apprendre à l'enfant les règles des ablutions et la façon de les pratiquer. L'Islam nous appelle à la propreté intérieure et extérieure.

CINQUIEME ET SIXIEME ANNEE

Coran :

❖ apprendre et commenter les versets suivants :

L'appel à la prière :

"O vous qui croyez, quand on appelle à la prière le vendredi accourez à l'invocation (dhikr) de Dieu et laissez vos affaires! Cela sera un bien pour vous si vous vous trouvez savoir. Quand la prière est terminée répandez-vous en tous lieux. Recherchez (un peu) de la faveur de Dieu. Invoquez (dhakara) souvent Dieu. Peut-être serez-vous bienheureux" (62,9-10) (13).

Ceux qui ont droit à l'aumône :

"Les aumônes sont seulement pour les besogneux (fuqarâ), les pauvres (masâkîn), ceux qui collectent les aumônes, ceux dont les cœurs sont ralliés = les notables mekkois acquis par les dons), ainsi que pour les esclaves, pour les débiteurs, (pour la lutte) dans le chemin de Dieu (= le djihâd, la guerre sainte) et pour le voyageur. C'est une imposition de Dieu. Dieu est omniscient et sage" (9,60).

Jeûne du ramadhân et "descente" du Coran sur le Prophète :

"(Le mois du jeûne est le mois de ramadhân dans lequel on a fait descendre la Révélation comme Direction pour les hommes et Preuves (sic) de la Direction et de la Salvation" (2,181) (14).

Sur la façon de rendre visite :

"O vous qui croyez ! n'entrez pas dans des demeures autres que vos demeures, avant de vous faire admettre et d'avoir salué ceux qui les occupent. C'est un bien pour vous. Peut-être vous amenderez-vous. Si vous n'y trouvez personne, n'y entrez point avant d'y être autorisés !" (24,27-28).

Sur la fraternité et l'union :

"Les croyants sont seulement des frères. Établissez donc la concorde entre vos frères et soyez pieux envers Dieu. Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde" (49,10).
"Mettez-vous hors de péril (i'taçama) en vous attachant à la protection de Dieu (m. à m. à la corde de Dieu) en totalité et ne vous divisez pas. Rappelez-vous le bienfait de Dieu sur vous quand vous étiez ennemis (quand) Il établit la concorde en vos cœurs et que vous êtes devenus des frères" (3,98) (15).

Sur la générosité :

"A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne font point dépense dans le chemin de Dieu (= la guerre sainte), fais gracieuse annonce d'un tourment cruel au jour où ces métaux seront portés à incandescence dans le feu de la géhenne, (où) par eux seront marqués leurs fronts, leurs flancs et leurs dos, (où il leur sera crié) : "Voici ce que vous thésaurisiez, Goûtez ce que vous thésaurisiez" (9,34-35).

CONDITIONS GENERALES

Il faut que l'enfant, dès son plus jeune âge, profite d'une éducation religieuse en s'appliquant à l'étude de la mise en pratique de sa religion. Il faut qu'il devienne pour sa société un membre sain, utile à lui-même et aux autres.

Dans sa façon de se comporter avec les enfants, le maître veillera :

- à employer des méthodes actives qui fassent appliquer à l'enfant ce qu'il apprend.
- à éveiller chez l'enfant le désir de vivre ce qu'il apprend.
- à lui faire découvrir les raisons et les objectifs de ce qu'il apprend.

L'enfant comprendra ainsi que les obligations religieuses sont des vertus morales et des actions positives qu'il convient d'observer en raison de leur utilité pour l'individu et la société. Et le meilleur moyen d'y parvenir c'est que l'enfant comprenne, au moins brièvement, la raison profonde de chaque

obligation et qu'il accomplisse ce à quoi il est tenu comme un devoir auquel il faut se soumettre en raison de sa valeur intrinsèque (16). Par exemple la prière (rituelle) n'est pas simplement un ensemble de gestes (debout, assis, à genoux, prosterné...) ni un ensemble de règlements et d'obligations que l'on observe. C'est avant tout rester quelques temps devant Dieu. Il faut absolument que celui qui prie comprenne et croie que lorsqu'il prie et se tourne dans la direction de la prière, il se met en face de son Dieu qui l'a créé. Pour cette raison il lui faut être pur intérieurement et extérieurement, et accomplir parfaitement tout ce qui est demandé. On fera de même pour chacun des devoirs et préceptes religieux. Il faut qu'ils soient observés en sachant et en comprenant ce qu'on fait, dans la conscience des raisons qui les motivent, en vue de marcher avec plus d'assurance dans la vie et de s'acheminer vers le bonheur en ce monde et dans l'autre.

NOTES

1. La Fatiha est la sourate (ou chapitre) d'ouverture du Coran. C'est la prière fondamentale de l'Islam, elle joue le rôle du Notre Père chez les chrétiens. En effet elle est dite dans la prière rituelle, elle sert d'invocation, dans les contrats de mariage, à la fin de la lecture du Coran, au moment de la mort, dans les exorcismes et la magie. Une tradition ancienne désignerait les chrétiens dans le terme "égarés" et les juifs dans l'expression "ceux qui ne sont pas l'objet de ton courroux". L'idée du verset peut tout aussi bien valoir pour tous les infidèles en général.
On notera que, comme en Tunisie, la première injonction du programme est de faire apprendre par cœur le Coran pour l'accomplissement de la "salat" (la prière rituelle). "Une des marques distinctives de la civilisation musulmane, disait Ibn Khaldoun (mort en 1406) est l'habitude d'enseigner le Coran aux enfants".
2. Ces deux prières de conjuration sont appelées "les deux (sourates) préservatrices". Versets bien connus, ils font partie des pieuses formules courantes (Cf. aussi 16,100) : "Je cherche refuge auprès de Dieu contre Satan le lapidé". Le Tentateur est "al-Waswāsi", celui qui susurre à l'oreille les paroles de la tentation; "furtif", il est prêt à se volatiliser comme il est vite présent quand l'occasion lui semble favorable.
3. Sourate "al-ikhlas", que M, Hamidullah traduit, non pas par Le Culte comme R. Blachère, mais par La Pureté (de la foi). Elle vise évidemment les mystères de la Trinité et de l'Incarnation et tout ce qui est estimé polythéisme ou associationnisme par les musulmans. Le 4° Concile du Latran (1215) rejoint cette sourate presque dans les mêmes termes.
4. Cette question de la propreté-pureté est des plus importantes pour l'Islam. Elle est "la moitié de la religion" dit le hadith (cf. Coran 74,4 ; 2,222). On mêle un peu tout ; la propreté, l'hygiène, la pureté légale rituelle, la pureté intérieure. Voir COMPRENDRE, saumon, n° 45, du 1/11/61 "La pureté dans l'Islam populaire maghrébin". Parmi les slogans relevés dans les rues d'Alger sous formes d'affichettes ou de panneaux : "La blancheur et la propreté sont les symboles de l'Islam". Dans une lettre du courrier des lecteurs d'Alger républicain du 13 août 1964 : "Dans la religion musulmane, ainsi que dans toutes les autres religions, Dieu a défendu la saleté. Il faut que nos enfants, nos maisons, nos rues et notre cher pays soient propres".
5. Autre forme de ce hadith : "Aucun de vous ne devient véritablement croyant s'il ne désire pour son frère ce qu'il désire pour lui-même". C'est "la règle d'or" que nous retrouvons avec des variantes dans l'Ancien Testament (Lévitique 19,18 "Tu aimeras ton prochain comme toi-même") et dans le Nouveau (Matthieu 7,12, cf. Luc 6,31). Le rabbi Hillel disait aussi : "Ce qui t'est odieux à toi-même, ne le fais pas à ton compagnon". L'Évangile élargit et approfondit cette charité qui peut inspirer un idéal égoïste (la mesure de notre charité étant nous-mêmes) Matthieu 5,44 (aimer les ennemis; voir du reste tout le chapitre 5 sur les Béatitudes et l' "accomplissement" de la Loi). On sait aussi que, pour le chrétien, le second commandement (l'amour du prochain) est semblable au premier (l'amour de Dieu) et que nous devons aimer comme le Christ a aimé, dépassant les frontières de castes, de clans, de races, de tribus, et livrant sa vie pour tous les hommes (Matthieu 22,39 ; 1° épître de Jean, 4,7-14).
Même un penseur comme Ghazali (mort en 1111) a un chapitre de son œuvre sur "la haine en vue de Dieu" (haïr ceux qui n'ont pas la même croyance que nous ; mépriser le "kāfir", l'impie). Les commentateurs anciens du hadith cités ici sont en fait partagés : pour l'un le "frère" c'est le frère en Islam ou le voisin (dans une ville musulmane), pour l'autre il faudrait englober l'impie avec le musulman. Que souhaiter alors ? Au musulman, l'observance des choses légales et permises, la persévérance dans l'Islam ; à l'infidèle, l'entrée dans l'Islam (il est même ajouté "qu'il est bon de prier pour la conversion de l'infidèle" à l'Islam). Il s'agit d'un amour religieux ("mah'abbatun diniyyatun") et le but de cette charité selon le hadith est l'équité, l'égalité et la solidarité parfaite entre les croyants. Quant au fondement théologique de cette solidarité, toujours selon le hadith, c'est le don fait par Dieu aux hommes de l'Islam.
6. Parmi ces sourates, une est souvent citée, la 109°, Les Infidèles (al-Kāfirūna, Les Mécréants, traduit M. Hamidullah) : "Dis : O Infidèles ! - je n'adorerai pas ce que vous adorez. - Vous n'êtes pas adorant ce que j'adore. - Je ne suis pas adorant ce que vous avez adoré, - et vous n'êtes pas adorant ce que j'ai adoré. - A vous, votre religion. A moi, ma religion".

7. Un commentateur de ce hadith résume ainsi les avantages des quatre derniers piliers de l'Islam : "La prière rituelle est un moyen pour l'homme d'obtenir son hygiène corporelle et son éducation spirituelle elle est l'occasion de montrer son obéissance et sa reconnaissance. La dîme aumônière répand l'affection entre les individus et fait de toute la communauté un ensemble de frères qui s'entraident. Le pèlerinage et le jeûne assurent purification de l'âme, et ouvrent les yeux des riches sur les misères de leurs frères les pauvres".
8. De nombreux versets de ces sourates sont bien connus et d'ailleurs intéressants sur le plan spirituel. Notons celui-ci qui se rapporte au Jugement dernier : "Qui aura fait le poids d'un atome de bien, le verra - Qui aura fait le poids d'un atome de mal, le verra" (99,7-8).
9. Ces versets ne reprennent qu'une faible partie de ceux cités dans le programme tunisien. Dans celui-ci en outre on se trouvait en face d'une certaine classification (à l'école, à la maison, en société). Mais, en tout cas, le choix des versets est très souvent semblable ici et là.
10. Ce verset est celui de la "commanderie" que l'on doit retrouver en chaque musulman. Il rejoint la sourate 3,110 : la communauté musulmane est la meilleure qui ait surgi parmi les hommes, elle ordonne le convenable et interdit le blâmable. Les réformistes, prédicateurs, leaders ont redit cela à satiété. Le slogan a servi de ralliement à tous les chefs de mouvements religieux en Islam. Et de nos jours nous voyons par exemple El Hachemi Tidjani, président de l'Association Al Qiyam en Algérie, arguer de ces versets pour montrer que le Coran fait un devoir de se révolter contre les possédants, les accapareurs, les pervers, les injustes, les "bourgeois" diront d'autres. "Ordonner le bien et interdire le mal" doit en réalité se retrouver chez tout homme bien né. Point n'est besoin d'être musulman pour cela et cette dite spécificité de la Communauté musulmane n'en est, en fait, point une. Ou alors tout homme honnête est "musulman", soumis à Dieu, ordonnant le convenable et interdisant le blâmable
11. Selon R. Blachère, ce verset et celui qui le suit sont dits "Versets des Emirs". Ils ont servi aux juristes pour définir les rapports du souverain et de ses sujets dans l'État islamique : le chef reçoit l'autorité comme un dépôt dont il a à rendre compte devant tous.
12. La fin de ce verset rappelle la version arabe de la "Sagesse d'Ahikar" (écrit remontant au V^e siècle avant notre ère et retrouvé au XIX^e s. ; l'auteur du Livre de Tobie dans l'Ancien Testament a certainement connu et lu cet ouvrage de sagesse orientale). On y lit au paragraphe 11 : "Baisse la tête ! Parle à voix basse et regarde à tes pieds ! Car s'il suffisait de parler haut pour construire une maison, l'âne construirait des maisons". Dans la version éthiopienne (§ 4) : "Mon fils ! si une maison pouvait être construite en criant, un âne en construirait deux en un jour".
13. La prière du "dhur" (celle de midi et demie - une heure) le vendredi est obligatoire pour les hommes. A l'époque ancienne, ce jour-là, les musulmans, qui les autres jours s'en tenaient à leurs mosquées particulières dans chaque partie du camp musulman, se réunissaient à la mosquée principale sous la conduite de l'imam. Selon le rite malékite, pour être valide, cette prière devrait grouper une douzaine d'hommes, tandis que le rite chaféite demande quarante hommes. Après la prière, dispersez-vous, dit le Coran, livrez-vous à vos travaux. Le travail étant agréable à Dieu, il n'y a pas de repos hebdomadaire en Islam, dit le mufti de Jérusalem (cf. *Oriente Moderne*, octobre 1937, p. 523). Cependant, on signalait qu'en Égypte des gouverneurs de provinces ayant fixé au vendredi le repos hebdomadaire obligatoire, des commerçants chrétiens portèrent plainte auprès du Ministère de l'Intérieur contre le fait qu'ils étaient obligés de chômer deux jours par semaine. Liberté leur fut alors laissée de chômer au jour de leur choix (cf. *Proche Orient chrétien*, t. XIII, fasc. 1, janv.-mars 1963, p. 80). De temps à autre des lecteurs scrupuleux écrivent aux journaux pour demander le repos hebdomadaire le vendredi et non le dimanche, au Maghreb. M. El Hachemi Tidjani et son Association Al Qiyam en Algérie demandent la fermeture des magasins et des bureaux à l'heure de la prière du "dhuhr", ce jour-là. En tout cas, "l'Islam étant la religion du travail", selon les affirmations répétées des apologistes d'aujourd'hui, il n'y a pas lieu de penser à se reposer !
14. Le ramadan fait un peu penser à un Noël précédé d'un jeûne. Les chants de joie qui l'accompagnent évoquent des chants de Noël. On est joyeux. En effet, c'est durant la 27^e nuit du mois que le Coran est "descendu" sur le Prophète. De même, disent les musulmans, que le Verbe de Dieu est venu en Jésus (non pas certes à la manière de l'Incarnation, mystère de la foi chrétienne), de même le Verbe de Dieu s'est fait expression dans la Parole coranique pour diriger et sauver les hommes.
15. Des chromos représentent cette corde de Dieu descendant du ciel, baignée de gloire et dont chaque fil, chaque toron est tenu par des musulmans de divers pays. Cette corde (habl) signifie à la fois la Puissance de Dieu et l'Alliance faite avec Lui par la foi, ainsi que le Coran qui donne unité et cohésion à la Communauté islamique.
16. Ces lignes et celles qui suivent reprennent presque mot à mot les directives tunisiennes dans la partie du programme concernant les actes du culte (cf. COMPRENDRE, blanc, n° 39, du 15/2/63, p. 8).

ADDENDA

ALLOCUTION DU PRESIDENT BEN BELLA

Pour la rentrée scolaire (Cf. *Révolution africaine*, n° 87, du 26 septembre 1964)

"... Mais tous ces efforts qui ouvrent la voie à la reconquête de notre personnalité ne doivent en aucune façon signifier un repli sur nous-mêmes. Etre nous-mêmes, c'est-à-dire des Algériens et des socialistes, c'est nous enraciner dans notre histoire mais c'est nous engager dans les grands courants de la pensée moderne qui s'expriment par l'humanisme le plus élevé : l'humanisme socialiste.

"...Ainsi notre école préparera un homme nouveau, un bâtisseur, un constructeur. Elle assurera une éducation nouvelle du travail : le travail socialiste qui libère l'homme. Elle éduquera l'enfant aux pratiques de la vie collective, refoulant les tendances égoïstes, elle développera en lui l'amour et le respect des travailleurs, l'esprit de solidarité envers tous ceux qui luttent et souffrent, elle fera de nos jeunes des citoyens éclairés, conscients de leurs devoirs, aimant passionnément leur pays et défenseurs ardents de la paix. En développant toutes ces qualités humaines, nous réaliserons ainsi une synthèse originale entre les valeurs de l'Islam et celles d'un socialisme humaniste et scientifique".

QUELQUES DECLARATIONS :

- A Annaba (Bône), de Nouar Abdelhamid, à un séminaire pour la formation du militant (Cf. *Le Peuple*, du 12 Août 1964)

... Nous voulons surtout échapper aux idéologies étrangères et faire nous-mêmes notre propre chemin. Nous avons un passé et il faut y rechercher ce qui peut nous guider clairement. Nous avons des hommes qui ont marqué l'histoire d'un cachet authentiquement révolutionnaire pour ne citer que la vie exemplaire d'Omar Ibn el-Khattab. Il faut les graver, les revivre dans la perspective d'une société socialiste moderne. Une société où il n'y aura plus de place pour les contradictions ni pour l'exploitation de l'homme par l'homme.

Au reste ce que nous jugeons digne d'intérêt c'est répondre aux aspirations les plus profondes de la nature humaine. Nous ne pouvons nous arrêter à un stade matérialiste enfanté en Europe. Il nous faut aussi créer les possibilités d'un épanouissement spirituel à partir bien entendu d'un niveau de vie aisé. J'estime que cet épanouissement doit nécessairement se faire en fonction de l'intérêt général".

- De Mohamed Djidjelli, Directeur de l'enseignement du premier degré, sur "la conception socialiste de la scolarisation" (Cf. *Alger républicain*, du 25 septembre 1964). Les caractéristiques "d'ordre spirituel" :

"Les mesures prises dans ce domaine ne sont pas encore entièrement dégagées d'influences passéistes. Il s'agit dans l'immédiat de liquider le phénomène d'aliénation qui ajoutait pour nous à la souffrance d'une dépersonnalisation cruellement ressentie l'humiliation du réduit où de faux aspects nous reléguaient. Ayant analysé l'arbitraire d'une telle situation, le gouvernement algérien s'est efforcé d'en effacer les séquelles. Il a opté pour une politique d'arabisation convaincu qu'il était de la nécessité d'enraciner l'enfant dans la civilisation originale".

DANS LA PRESSE ALGERIENNE, réactions sur l'enseignement religieux:g

Le Peuple, du 16 septembre 1964 :

Les enfants scolarisés bénéficieront à partir de cette année d'un enseignement religieux. Il ne faut pas perdre de vue que l'Islam est religion d'Etat. Notre socialisme est spécifique, nous sommes croyants pratiquants et nous sommes socialistes (...) L'Islam, loin d'aliéner, permet au contraire le libre épanouissement de l'individu dans

la communauté musulmane. Il n'est pas besoin d'attendre le stade communiste préparé dans les pays socialistes par la phase socialiste pour la réconciliation de l'homme avec lui-même et avec la nature. Le musulman dans la communauté musulmane est ouvert au prochain, à son frère. Il n'existe aucun antagonisme entre eux".

Alger républicain (communiste, conformiste et "habile"), du 17 septembre 1964 :

"Les esprits gauchistes ou "anti-religieux par principe" ont voulu voir dans l'introduction d'un enseignement religieux à tous les niveaux de l'enseignement un recul ou même le reflet d'une politique scolaire fanatique. Une telle position est fondamentalement erronée et présente même des aspects dangereux. L'Islam (...) peut être un ferment de la lutte révolutionnaire des masses pour la justice et la dignité (...) Comment mener la lutte idéologique contre ces ennemis du peuple et du socialisme si ce n'est en étudiant et en enseignant l'Islam ? (...) L'enseignement progressiste de l'Islam permettra d'éliminer les vestiges du maraboutisme religieux que le colonialisme a défendu avec tant de vigueur".

Révolution et Travail, du 18 septembre 1964 (éditorial signé du secrétariat de l'Union générale des Travailleurs algériens) :

"L'initiative du gouvernement rejoint tout-à-fait les initiatives prises à la base par les croyants algériens qui, généralement avec l'aide de l'Etat, construisent des mosquées (...) Il est très souhaitable que le Parti organise un séminaire sur ce problème de l'enseignement religieux ou des journées d'étude pour mieux clarifier les questions et définir la méthode pédagogique la plus efficace, car il s'agit de sauvegarder et d'enrichir ce patrimoine qui après avoir été l'âme de la résistance algérienne, sera l'âme de l'édification socialiste (...) Ainsi Islam et Socialisme seront les deux pôles de la dynamique globale de notre Révolution".

Révolution africaine, n° 87, du 26 septembre 1964 (sous le pseudonyme de El Qardech)

"... Bien sûr, il s'agit de restaurer la personnalité algérienne. Je dirai mieux de l'affirmer toujours, partout, dans tous les domaines. Mais la société dans le monde et l'Algérie, au cours des siècles, ont subi de profonds bouleversements, des évolutions aussi radicales que les techniques, les sciences et les modes de vie. Il s'agit pour nous d'affirmer notre personnalité d'Algériens de la deuxième partie du 20^e siècle".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--